



*Le Comité et la Région PGCA
seront heureux de vous accueillir à **Bergerac**
parking de la salle Anatole France*

du 17 au 22 mai 2022

Votre stationnement se fera par Région à l'exception des équipages dont l'électricité est indispensable pour raisons de santé et des véhicules très longs

Points GPS : 44° 50' 49.88" N - 0° 30' 02.63" E

Entrée du parking : rue Pablo Picasso

Afin d'éviter les déplacements au cours du séjour vous êtes priés d'arriver avec les vides et pleins faits. Cependant un point d'eau propre et de vidange des eaux grises et noires sera présent sur le site mais peu accessible.

Un service de distribution du pain sera organisé.

Le mardi 17

Accueil à partir de 9 heures, l'entrée du parking est située rue Pablo Picasso.

Accueil, remise du carnet de route, enregistrement, et accompagnement jusqu'à votre emplacement.

18 heures : Accueil en salle – Présentation de la sortie
Apéritif de bienvenue



Mercredi 18

Groupes A1 : **Château de Hautefort & Musée de la médecine**. Visite le matin, en simultané avec celle du château, inversion des groupes. Repas sur le trajet en direction des **Jardins d'Eyrignac**, dont vous ferez la visite l'après-midi. Retour en fin de journée.



Groupes A2 :

Jardins d'Eyrignac : visite des jardins le matin, repas pris sur place, puis départ pour Hautefort et le Musée (même programme que pour ceux du matin) Retour en fin de journée.



Groupes B1 et B2 :

Visite de **Saint-Emilion**, départs échelonnés au cours de la journée

Jeudi 19

Inversion des groupes, avec le même programme que la journée du 18 mai

Les groupes B1 & B2 qui ont fait la visite de Saint-Emilion partent pour Hautefort et le Musée ainsi que pour les Jardins d'Eyrignac

Il en va de même pour les groupes A1 & A2 qui ont fait Hautefort et les jardins d'Eyrignac avec des départs échelonnés pour Saint-Emilion.

Vendredi 20

Répétition des Régions en vue de la « Soirée des Sections »

En soirée chaque Région se présente soit en avant-scène ou par vidéo et produit un petit spectacle dans la mesure de ses moyens. A l'entracte il vous sera servi un verre de pétillant et son petit gâteau.

Château de Tiregand classé au patrimoine des monuments historiques. Ancêtres communs avec Antoine de Saint-Exupéry. Visite du domaine viticole en zone d'appellation « Pécharmant » fleuron des vins de Bergerac.

Une dégustation est prévue en fin de visite.

Les départs seront organisés en tenant compte des répétitions de chaque section.

Samedi 21

Matinée libre. Possibilité de découvrir le grand marché du centre ville.

Midi : Entrée en salle, mise en place par table où vous serez accueillis par un équipage de la section.

Repas dansant animé par l'orchestre « **AMBIANCE** »

Le menu

Apéritif : *Soupe de champagne et toasts* - Entrées : *Assiette gourmande - Dos de Cabillaud sauce citronnée - Trou Périgourdin* - Plat : *Enchaud et sa galette de pommes de terre - Salade - Fromage*
Dessert : *Croustade de pommes.* - Café - Les Vins : *Rouge et rosé, blanc avec le poisson, Crémant.*

Dimanche 22

Dislocation - Départ avant midi – Bonne route et peut-être un séjour prolongé dans le Bergeracois et ses environs.

Date limite des inscriptions le 1^{er} mars

Sortie limitée à 400 personnes

*Chèque(s) à l'ordre de : **ACCCF – PGCA**, accompagné(s) du **bulletin d'adhésion** et du **Contrat de Vente R° / V° (ci-joint)** à envoyer à l'adresse suivante :*

Daniel Buisson - 20, avenue du Général de Gaulle 17700 - Surgères

Possibilité de paiement en 2 fois. Premier retrait à l'inscription, 2^{ème} retrait le 2 mai

Désistement : 15 jours avant la date d'arrivée, pas de remboursement

Un livret de route comportant tous les détails concernant ces 5 jours vous sera remis lors de votre enregistrement vous y trouverez les renseignements nécessaires au déroulement de la sortie Les horaires de chaque événement, les départs des bus pour chaque groupe en fonction des lieux des visites et pour le vendredi les heures des répétitions

Bulletin d'adhésion

Nom(s) : Prénoms :

Adresse :

Tél. : Email :

Région : Camping-car (longueur) : Immatriculation :

Electricité : **Oui** (Uniquement pour raisons de santé) Facturation en sus

Prix de la sortie pour 1 pers. : **130 €** X = € (pour un paiement en 1 fois)

Paiement en 2 fois : Pour 1 personne - 1 chèque de 70 €, le second de 60 €. Les 2 chèques joints à l'envoi Pour 2 personnes - 2 chèques de 130 € chacun. Les 2 chèques joints à l'envoi